

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 6 décembre 2019

Date de publication : 12 décembre 2019	Délégués en exercice : 22
Date de convocation : 29 novembre 2019	Nombre de délégués présents ou représentés : 12 Votes : Pour : 12 - Contre : - Abstentions :

Le 6 décembre 2019, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis, à Coulon (79), sous la présidence de Mme Séverine VACHON, 2^{ème} vice-présidente.

Étaient présents:

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine : M. Pascal DUFORESTEL, M. Guy MOREAU
Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres : Mme Séverine VACHON
Au titre des communes : M. Jean-Pierre SERVANT, Mme Catherine TROMAS
Au titre des EPCI : M. Michel SIMON

Étaient représentés :

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire : Mme Myriam GARREAU, M. Pierre-Guy PERRIER,
M. Maxence DE RUGY
Au titre du Conseil départemental de la Vendée : M. François BON, M. Arnaud CHARPENTIER
Au titre des communes : M. Marc THEBAULT

Étaient excusés :

M. Bernard BELAUD, M. Benoit BITEAU, M. Joël BLUTEAU, M. Jérémy BOISSEAU, M. Bernard BORDET, Mme Catherine DESPREZ, M. Xavier GARREAU, M. Yann HELARY, M. Jean-Claude RICHARD, M. Stéphane VILLAIN

Désignation de délégués au Réseau des Grands Sites et à Rivages de France



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr

Désignation de délégués au Réseau des Grands Sites de France et à Rivages de France

Contexte

Le Parc naturel régional du Marais poitevin est représenté dans deux associations de protection et de valorisation des paysages et de l'environnement : le Réseau des Grands Sites de France et Rivages de France.

Yann HELARY est membre de ses deux structures nationales, où il y représente le Parc.

Son mandat de vice-président au Réseau des Grands Sites de France, occupé depuis 2015, s'achèvera en mars 2020.

Afin d'en permettre le renouvellement et d'assurer la continuité de l'implication du Parc au sein de ce réseau, il est proposé au Bureau de confirmer la délégation de Yann HELARY et de désigner François BON en tant que suppléant.

Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau décide :

- de confirmer la délégation de Yann HELARY au sein du Réseau des Grands Sites de France et de Rivages de France et de désigner François BON en tant que suppléant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Syndicat mixte
LE PRÉSIDENT
Pierre-Guillaume FERRIER
PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN